

Communiqué de presse

Plusieurs lots biologiques contaminés par une molécule très volatile, 100 000 euros de perte et aucune indemnisation prévue !

Paris, le 15 juin 2021. En mai dernier, des producteurs et productrices bio sont victimes d'une contamination de leurs cultures de Sarrasin et de Chia par un pesticide très utilisé en agriculture conventionnelle et dénoncé pour sa volatilité : le **prosulfocarbe**. 14 agriculteurs bio sont concernés, répartis sur le quart nord-ouest de la France. C'est la coopérative agricole biologique Biocer qui a fait les analyses et a détruit l'ensemble des lots pour protéger le consommateur. Résultat : 100 000 € de pertes pour les agriculteur-riche-s. Aucun système d'indemnisation n'est prévu par l'Etat, aucun recours n'est possible.



Le prosulfocarbe : c'est quoi ?

Le prosulfocarbe est un herbicide utilisé comme désherbant en agriculture conventionnelle, notamment sur les cultures de céréales. Il s'agit du 4ème produit phytosanitaire le plus utilisé en France¹ et comme beaucoup de pesticides, il est toxique pour les organismes aquatiques et entraîne des effets néfastes à longs termes. Surtout, la molécule est très volatile. Depuis 4 ans des cas de contamination sont remontés par plusieurs filières à l'ANSES. Le prosulfocarbe est le pesticide le plus présent dans l'air, aussi bien en termes de fréquence que de concentration.

Les analyses réalisées par la coopérative Biocer, plusieurs mois après que les lots de céréales biologiques aient été récoltés, montrent des résidus en moyenne 25 fois supérieurs aux limites maximales autorisées et jusqu'à 100 fois sur un des échantillons analysés.

Les producteurs biologiques veulent être protégés

Le Ministère de l'agriculture a été alerté depuis plus d'un an sur des risques de contamination de cultures bio par cette molécule interdite en agriculture biologique. « *J'ai commencé ma conversion à l'agriculture biologique il y a 3 ans, et cette récolte de Sarrasin était ma première livraison certifiée bio. Tous ces efforts pour finalement jeter ma récolte à la poubelle... C'est vraiment du gâchis.* », commente Mathilde Siguré, céréalière bio en Eure-et-Loir. Si le ministère soutient par ailleurs les producteurs biologiques dans leurs travaux sur la gestion du risque de contamination, face à une molécule intraçable comme le prosulfocarbe ils sont laissés sans solution.

Généralions Futures, la FNAB et la coopérative Biocer demandent la suspension de l'autorisation de mise sur le marché du prosulfocarbe avant les prochains traitements d'automne.

Contact :

Olivier Chaloché – céréalier bio en région Centre, bureau FNAB et CA de Biocer : 06 38 55 80 11

Nadine Lauverjat – Déléguée Générale de Généralions Futures – 06 87 56 27 54

Félix Lepers – chargée de mission FNAB sur la gestion des contaminations bio : 07 69 86 65 87

¹ 4458 tonnes vendues en 2017, source Anses